

Le mot de l'IA

Dans un précédent éditorial, j'évoquais le patient et fécond travail de recherche que mène l'enseignant. Cette quête d'efficacité, menée en solitaire et heureusement de plus en plus souvent en équipe, a besoin d'être accompagnée et nourrie.

Je constate dans les pratiques de classe les effets bénéfiques des interventions de Roland Charnay et de Dominique Valentin en mathématiques. La conférence de Michel Fayol et les ateliers du colloque « maternelle » ont créé un nouveau dynamisme. La venue prochaine de Viviane Bouysse confortera cet élan en répondant aux interrogations sur l'apprentissage du langage. Une telle mobilisation met aussi en évidence l'importance et le rôle des mouvements pédagogiques qu'il faut conforter et encourager.

Cet accompagnement doit s'inscrire dans une approche globale, raisonnée et construite. C'est ainsi qu'un projet triennal vient d'être défini pour l'enseignement scientifique : aux animations pédagogiques et à l'action des équipes de circonscription s'ajouteront l'an prochain un colloque, des conférences, un concours scientifique du type « Livre élu », des ateliers thématiques, des rencontres, des malettes et autres outils pédagogiques... Pour conduire avec ambition une telle politique, le pédagogique rencontre le budgétaire, des choix sont faits pour mobiliser les crédits sur les priorités, des partenariats sont trouvés. « La LOLF - loi organique des lois de finances - rencontre le socle ». Le suivi de l'opération s'effectue par le tableau de bord départemental.

La même démarche s'observe dans d'autres domaines (Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés, éducation artistique, EPS...) et dans le second degré où s'engagera l'an prochain une vaste réflexion sur le redoublement, l'accompagnement et l'orientation des élèves. Une recherche-action vient d'être également lancée sur le décrochage et l'absentéisme sur le bassin de Montbéliard.

La pédagogie et les élèves sont bien au cœur de nos préoccupations. Si « les enseignants ne font pas qu'enseigner et sont aussi chercheurs », c'est l'ensemble de l'institution qui est concernée par cette démarche. C'est le sens de notre engagement commun.

L'Inspecteur d'Académie
Daniel GUÉRAULT

SOMMAIRE n°26

La politique éducative

- Conférence : "Du langage à la langue : pour un parcours structuré d'apprentissage en école maternelle", 6 juin 2007
- Socle commun et loi de finances (...et quelques éléments du tableau de bord)

Les personnels

- CAPD mouvement 1^{er} degré
- Prise en charge partielle d'abonnement des trajets en transport en commun domicile / travail sur la base d'abonnement...
- Actions sociales 2007 en faveur des personnels
- Le musée comtois rencontre les enseignants...

Agenda

- Du 26 mars au 30 juin 2007, Printemps de l'Europe avec un temps fort la journée du 9 mai
- du 14 au 27 mai 2007 : « Pas d'école, pas d'avenir », Quinzaine de l'école publique
- Du 24 mai au 6 juin 2007 : « J'ai descendu dans mon jardin », exposition pédagogique à Pontarlier
- Du 16 mai au 20 juin 2007 : « Le livre élu » s'expose dans le département ...

Politique éducative

Nouveau rendez-vous sur la petite enfance : conférence "Du langage à la langue : pour un parcours structuré d'apprentissage en école maternelle"

Le colloque du 11 octobre 2006 sur « l'école maternelle aujourd'hui » a connu un vif succès.

Comme l'Inspecteur d'Académie s'y était engagé auprès de ceux qui n'avaient pu participer, comme auprès de ceux qui souhaitaient prolonger la réflexion engagée, un nouveau temps fort sur cette thématique est organisé le 6 juin 2007 en matinée, à Besançon Micropolis ; Viviane BOUYSSSE, inspectrice générale au ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche interviendra lors d'une conférence.

Vous êtes invités à vous inscrire auprès de votre IEN pour le 15 mai 2007 (information et bulletin d'inscription également disponibles sur le site <http://ia25.ac-besancon.fr>).

Les 3 heures de cette conférence pourront être imputées, selon les situations, soit sur le contingent de l'horaire alloué au titre de la 27^{ème} heure, soit sur une partie du temps dû au titre de la journée de solidarité (Lundi de Pentecôte).

SOCLE COMMUN et LOLF ...

...dernier épisode avant de présenter quelques exemples concrets (langues vivantes, sciences...)

La loi d'orientation → le socle commun

Le socle commun précise les compétences que doivent avoir acquises tous les élèves à l'issue de leur scolarité obligatoire.

« La scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir professionnel et réussir sa vie en société » (art 9 de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école).

- c'est formaliser le contrat qui existait implicitement entre le service public d'Éducation et les usagers de ce service public.
- c'est décliner le contrat sous trois formes : les connaissances, les compétences, les attitudes.

La mesure

- à l'école primaire, le dispositif national d'évaluation évolue progressivement pour mieux prendre en compte les orientations du socle commun dès 2006...
- la session 2008 du DNB répondra aux mêmes exigences...
- le B2i...

Des outils en somme, des indicateurs qui doivent permettre à la communauté éducative de se positionner en terme d'évaluation, d'analyse des résultats, de choix de travail, d'organisation, de pilotage.

La loi de finances

La loi de finances permet à l'État de se doter d'un budget.

Le budget de l'État = la représentation nationale vote les moyens de l'action publique dans toutes ses dimensions, y compris bien sûr l'Éducation.

→ la LOLF : les nouvelles modalités du vote et de l'exécution du budget.

→ c'est encore formaliser un contrat qui existait implicitement et que l'on peut résumer ainsi : des crédits publics pour des objectifs publics.

→ un budget par missions et programmes, des objectifs de programmes, des comptes rendus d'utilisation par programme.

La mesure

- des indicateurs nationaux fixés par le Parlement qui traduisent des objectifs communs
- des indicateurs académiques et départementaux qui permettent au plan local de se caler sur la ligne directrice tracée pour l'Éducation en intégrant les spécificités locales.
- des modalités de souplesse en terme de gestion qui permettent de s'adapter en fonction de ces spécificités. (ex. langues vivantes, sciences : à suivre...)

Les objectifs nationaux du système éducatif ne peuvent être déconnectés du contexte international et des accords intervenus au sein de l'Union Européenne (cf enquête PISA : programme international pour le suivi des acquis des élèves).

Quelques éléments du tableau de bord départemental, à titre d'exemples :

LE SOCLE COMMUN

1er degré
Indicateurs de performances



2d degré Collèges
Indicateurs de performances

1/ Maîtrise de la langue française

- Évaluations nationales
 - Écart de la performance départementale à la moy. nationale en nombre de points : CE2
 - Pourcentage d'élèves maîtrisant les compétences attendues : CE2
- Pourcentage d'élèves de CE1
 - en grande difficulté
 - en difficultés légères



- Évaluations nationales
 - Écart de la performance départementale à la moy. nationale en nombre de points : 6è
 - Pourcentage d'élèves ne maîtrisant pas les compétences attendues : 6ème
- Pourcentage d'élèves de 3ème n'ayant pas la moyenne à l'épreuve ponctuelle de français (DNB)

2/ Pratique d'une langue vivante étrangère

- CE1
 - ANGLAIS / ALLEMAND
- CE2
 - ANGLAIS / ALLEMAND
- CM1
 - ANGLAIS / ALLEMAND
- CM2
 - ANGLAIS / ALLEMAND

A1



- LV1 - 6ème
 - ANGLAIS
 - ALLEMAND
- LV2 - 4ème
 - ANGLAIS
 - ALLEMAND
 - ESPAGNOL
- Classes bilingues 6ème ; 5ème

A2

Niveaux requis de compétences à la fin de l'école élémentaire (A1) et de la scolarité obligatoire (A2) (cadre de référence européen)

3/ Les principaux éléments de mathématiques et culture scientifique

- Evaluations nationales
 - Écart de la performance départementale à la moy. nationale en nombre de points : CE2
 - Pourcentage d'élèves maîtrisant les compétences attendues : CE2
- Enseignement des sciences
 - Nombre d'écoles avec programmation
 - % des écoles inspectées ayant une programmation



- Evaluations nationales
 - Écart de la performance départementale à la moy. nationale en nombre de points : 6è
 - Pourcentage d'élèves ne maîtrisant pas les compétences attendues : 6ème
- Pourcentage d'élèves de 3ème n'ayant pas la moyenne à l'épreuve ponctuelle de maths (DNB)

4/ La maîtrise des techniques usuelles de l'information

- Pourcentage d'élèves de fin de CM2 titulaires du B2i - Niveau 1 (complet, incomplet)



- Pourcentage d'élèves de fin de 6ème titulaires du B2i - Niveau 1 (complet, incomplet)
- Pourcentage d'élèves de 3ème titulaires du B2i - Niveau 2 (complet, incomplet)

D'autres exemples seront présentés dans les publications suivantes...

03 81 52 64 79

Numéro d'appel unique
pour tous les personnels
de l'éducation nationale
en situation difficile
professionnelle,
relationnelle,
personnelle ...

Pôle Arts départemental
école Brossolette - 35 avenue
de Montrapon à Besançon



Musique
03 81 85 07 92
Arts visuels,
03 81 51 75 25
Danse,
03 81 65 48 54



Ressources pour les élèves à
besoins éducatifs particuliers :
<http://qp1.orion.education.fr/crebep>



Ressources pour l'éducation
Prioritaire :
<http://crdp.ac-besancon.fr/carep>

lanigueaachat

Ressources et mutualisation
pour l'enseignement des LV :
<http://qp1.orion.education.fr/lanigueaachat>



Centre de liaison de
l'enseignement et
des médias
d'information
<http://crdp.ac-besancon.fr/clemi>



<http://crdp.ac-besancon.fr/cddp25>

Les nouveaux textes
chaque vendredi...

Bulletin officiel [B.O.]
<http://www.education.gouv.fr/bo/>

Les personnels

CAPD mouvement 1^{er} degré

- 10 mai pour la phase 1
 - 19, 20, 21 juin 2007 pour la phase 2
 - phase d'ajustement à la rentrée scolaire : fin août 2007 (à préciser ultérieurement)
- __IA, Dossier suivi par le bureau de la gestion collective des moyens 1^{er} degré,
ce.dm1.gesco@ac-besancon.fr

L'Etat-employeur prend partiellement en charge pour ses agents le coût des trajets domicile / travail sur la base d'un abonnement...

Dans une logique de développement durable, le décret 2006-1663 du 22 décembre 2006 prévoit depuis le 1^{er} janvier dernier une indemnité destinée à rembourser partiellement le coût d'abonnement des trajets en transport en commun domicile / travail : l'abonnement est annuel à voyages illimités, ou à défaut, un abonnement mensuel à voyages illimités...

La participation aux frais de transport pour se rendre à son travail est effectuée sur demande de l'agent et sur facturation nominative de la société de transport. Modalités précises et formulaire de demande disponibles sur le site <http://ia25.ac-besancon.fr>. (Cette indemnité n'est pas cumulable avec l'indemnité ISSR (indemnité de sujétion spéciale de remplacement))

Actions sociales 2007 en faveur des personnels

Les agents rémunérés par l'État (titulaires, stagiaires, contractuels, personnels en retraite) bénéficient d'aide pour certaines prestations et sous conditions. Secteurs concernés et conditions d'attribution détaillées sur le site <http://ia25.ac-besancon.fr> ; formulaire à demander auprès de l'action sociale de l'inspection académique (tél. 03 81 65 48 58 / ce.drh-retraites.ia25@ac-besancon.fr) ou du rectorat de Besançon, tél. 03 81 65 47 38

Le musée comtois rencontre les enseignants...

Rendez-vous au musée comtois de La Citadelle de Besançon, le 23 mai 2007 (14h30) : présentation de l'offre éducative définie par le service éducatif du musée. S'inscrire auprès de Lisa Paillard, tél. 03 81 87 83 16 – lisa.paillard@besancon.fr

Agenda

Printemps de l'Europe du 26 mars au 30 juin 2007, avec un temps fort la journée du 9 mai

Objectif : sensibiliser aux enjeux de l'Union européenne qui fête cette année les 50 ans du Traité de Rome. Pour participer, trouver des conseils, des ressources, des pistes d'activités pédagogiques pour la classe, consultez le site <http://europa.eu/int> et l'antenne Info-Point-Europe à Besançon, place Victor Hugo, Grande-rue, tél. 03 81 21 29 55.

« Pas d'école, pas d'avenir », Quinzaine de l'école publique du 14 au 27 mai 2007

Campagne conduite par la Ligue de l'enseignement public : la collecte réalisée permet, au-delà du soutien à des projets éducatifs en faveur des enfants du monde, de sensibiliser les enfants et les adolescents au droit à l'éducation pour tous. Toutes les infos et des outils pédagogiques disponibles sur le site <http://www.laligue.org>

« J'ai descendu dans mon jardin », les élèves exposent...

Exposition de travaux pédagogiques proposée par la circonscription d'inspection de Pontarlier, dans le hall de l'hôtel de ville, du 24 mai au 6 juin 2007.

le livre *Élu* s'expose

Cette année, environ 600 classes participent au projet départemental Lecture/écriture. Point d'orgue : l'exposition de fin d'année scolaire des productions réalisées par les élèves, autour du livre élu par le groupe classe ou autour de la sélection d'ouvrages de littérature de jeunesse proposée pour l'année. Toutes les précisions dans INFO 3 du Livre élu à paraître en mai). Espace Livre élu sur <http://crdp.ac-besancon.fr/cddp25> (ressources pédagogiques).

